



Québec, le 7 juillet 2004

Envoi par courrier et par télécopieur

Ville de Montréal
M. Marc Ostiguy
Directeur du service de la sécurité incendie
Quartier général sécurité incendie
4040, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2W 1S8

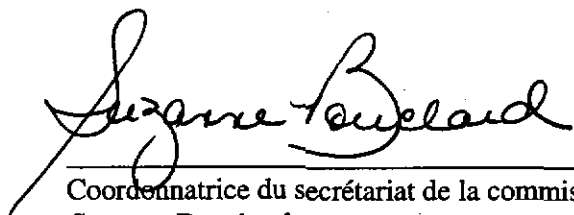
Objet : Projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec et Maritimes dans l'est
de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro
Question complémentaire du 7 juillet 2004

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue le 21 juin dernier concernant le projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec & Maritimes dans l'est de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires. Elle vous soumet donc la demande suivante.

Face à l'option de construire le poste de livraison à côté du point de raccordement «A», la ville de Montréal (arrondissement Rivières-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est) peut-elle nous donner de façon détaillée les motifs de sa demande au promoteur d'éviter le Club de Golf de l'île de Montréal. (Nos références : documents déposés PR5.2, p.2-15 ; DT1, p.34 et DQ7.1)

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Suzanne Bouchard